

# HISTOIRE CONTÉE PAR MONSIEUR LE BRAS HABITANT DE SAINT-BREVIN-LES-PINS

**Saint-Brevin, village millénaire**, a été habité dès l'époque néolithique, dolmens et menhirs en témoignent. Christianisé vers le 5<sup>ème</sup> siècle, ce n'est que bien plus tard que le saint Brevin fit parler de lui.

Dès le haut moyen-âge, notre terre était celle de la Châtellenie de la Guerche, dont le premier châtelain fut Alan (Alanus Guerchus). Guerche signifie en langage franc « site de défense », de fait, créé pour faire face aux incursions bretonnes. Puis ensuite, dans la deuxième moitié du 10<sup>ème</sup> siècle pour contrer les Vikings qui remontèrent la Loire, conquièrent et dévastèrent le comté de Nantes. Ainsi, nombre de prieurés (1) furent délaissés, dont le nôtre (2) resta longtemps privé de prêtre durant quelques décennies. Il fallut attendre la toute fin du 10<sup>ème</sup> siècle pour que les moines de Saint-Aubin d'Angers viennent mettre en place une autorité religieuse. C'est ainsi qu'un nouveau prieuré fut construit, à l'emplacement de notre église actuelle. Nous eûmes droit de recevoir une part des restes d'un certain Saint Brevin qui eurent droit à un lieu de culte digne de ce nom. On peut encore observer quelques éléments qui datent de cette époque.

Mais d'où vient ce Brevin ? Moine venu des campagnes d'outre-Rhin, émigré en Angleterre, il devint archevêque de Canterbury, de 759 à 765. Décédé, on lui attribua des miracles. Il fut connu sous le nom de Brewing, Bregwing, Breguvin, Breven et Brevin.

Quelques mots sur les Gaulois avant l'invasion des Romains. Au nord, la tribu des Namnètes qui sont à l'origine de Portus Namnetus (Nantes). Au sud, les Pictons, dont la ville principale fut Ratiatum (Rezé).

Ceci exprimé, situant les frontières actuelles de la commune :

- A l'ouest, la côte
- Au nord, la rive de la Loire
- A l'est, le FRANCHAIS, petit fleuve côtier qui nous sépare de Corsept
- Au sud, le BRENEAU, tout asséché.

De plus, nos autres cours d'eau :

- le BODON, coulant nord-sud
- la COURANCE, d'est en ouest
- et le BOIVRE, jadis navigable qui prend sa source dans les marais de Saint-Père.

## **La vie brevinoise.**

Elle se déroule tranquillement, au fil du temps. De nombreuses exploitations agricoles se sont créées, le Rozay, la Prinais, la Mulotais, les Bouillons, la Maulevrais, la Fillauderie, etc.

Petit à petit les terres deviennent des propriétés privées, rachetées à la Seigneurie.

On amende et engraisse les terres en allant charrier le goémon sur les côtes. Les écluses à poissons font recette sur nos plages.

Les brevinois sont pêcheurs, tant en mer qu'en Loire. L'estuaire est une ressource essentielle. On y trouve entre autres du saumon en quantité. Quand la saison des civelles arrive, les bonnes années, toute la Prée de Mindin est couverte de ces pibales argentées que l'on ramasse en trainant des tamis ou des seaux. Il y a également une crevette particulière à l'estuaire, la chevrette qui est aussi une ressource alimentaire, hélas disparue en une décennie, au 19<sup>ème</sup> siècle, à cause de bateaux spécialisés.

## **Les temps modernes, le 15<sup>ème</sup> siècle.**

Sous le règne de François 1<sup>er</sup> beaucoup de choses vont changer dans la vie administrative locale. C'est l'époque où l'on crée la paroisse à la tête de laquelle l'évêque nommait un recteur (ou curé), celui-ci, outre son ministère religieux a maintenant la charge de l'Etat-Civil telle qu'on la connaît aujourd'hui. La paroisse doit tenir en double exemplaire un registre des naissances, un registre des décès et un des mariages. Chaque habitant a maintenant un nom, un prénom, une date de naissance, c'est son état-civil.

---

(1). A l'époque, on parlait de « prieuré » car le mot paroisse ne date que du 14<sup>ème</sup> siècle

(2). Le premier prieuré était dédié à St. Clair, situé très près de la côte, dont les ruines furent battues des flots.

Mais il y a aussi la création d'une assemblée composée d'habitants payant l'impôt.

Ceux-ci, sous la présidence du recteur, délibèrent sur divers sujets propres à la vie de la paroisse, mais aussi ils sont chargés de la répartition de la quote-part pour chaque foyer et ils se rendent sur place pour cette évaluation.

Cette assemblée se nomme LE GÉNÉRAL. On bâtit une salle de réunion adossée à l'église.

Le rôle du seigneur s'en trouve amoindri, il a surtout son pouvoir judiciaire avec sa maison d'arrêt. Il possède le revenu des octrois et la propriété des moulins à vent ou à eau (tel sur le Boivre) les fours banaux, etc.

Il assure sa juridiction sur Saint-Brevin, Corsept, Paimboeuf et une partie de Saint-Père. A la seigneurie de Saint-Brevin, qui deviendra marquisat, se succèdent toutes sortes de familles nobles, jusqu'en 1789.

## **La révolution -**

En 1789, en mai et juin, le roi Louis XVI convoque les ETATS GÉNÉRAUX dans toutes les provinces. Des Cahiers de Doléances vont être rédigés dans toutes les paroisses. A Saint-Brevin c'est LE GÉNÉRAL qui va recueillir les doléances et en assurer la rédaction. On va y trouver outre la plainte concernant les impôts, l'angoisse centenaire de l'ensablement provoqué par les dunes qui gagne progressivement les terres agricoles, c'est ainsi que la ferme du Rozay était déjà en grand péril.

Après le 14 Juillet, la révolution se met en marche, Saint-Brevin devient une commune qui prend le nom de L'UNION. Pour la première fois nous avons un maire, Claude Rousseau, exploitant du domaine de La Gilardière.

Dès 1794, la commune reprend le nom de Saint-Brevin.

La modernité progresse, en 1810 on crée le cadastre. Chaque parcelle de terre, chaque propriété est recensée et définitivement dénommée et cela va se perpétuer jusqu'à nos jours et permettre des bases cohérentes d'imposition. D'autant qu'avec la suppression du droit d'aine les terres vont se diviser et multiplier les propriétés.

## **Le 19<sup>ème</sup> siècle -**

Le bourg se modernise, il y a un boulanger qui tient boutique, un charpentier, le marché devient régulier...

Les dunes stigmatisées dans les Cahiers de Doléances continuent leur invasion, si bien qu'en 1850 l'ÉTAT décide de les considérer comme des délaissées de mer (des plages) et en conséquence elles deviennent propriétés nationales.

Saint-Brevin perd du territoire. Conseillée par divers notaires des environs la commune intente un procès à l'ÉTAT qui durera une bonne décennie. Pour démontrer que jadis ces terres furent cultivées et habitées, à divers endroits on creusa des tranchées qui firent apparaître d'anciens murs d'habitation. En 1859, on récupéra 664 ha. Rapidement les notaires rachetèrent, à la commune, de nombreux lots de terres.

Dans le même temps, le géomètre Alphonse Padioleau entama l'établissement d'un plan de Saint-Brevin qui structurerait la commune en routes et chemins et qui fut notre modèle jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle.

Mais un autre problème devint à l'ordre du jour, comment arrêter la progression des dunes. A l'instar de ce qui se faisait dans les Landes, on songea à planter des pins. La chose ne fut pas simple. Beaucoup de brevinois avaient pris l'habitude d'exploiter les ressources procurées par les sables : quelques plantes fourragères pour les chèvres, l'œillet maritime vendu à des parfumeurs, et le chiendent pour les brosses malgré un arrêté préfectoral de 1820 qui en interdisait la cueillette. Les premières tentatives de plantation, même sur terrain privé, furent vaines, les paysans arrachèrent systématiquement les plans.

Ce n'est qu'en 1860 que le boisement prit son essor.

Plus tard, c'est ainsi qu'au milieu des pins une route fut percée partant du bourg pour aboutir à Mindin (l'actuelle avenue de Mindin). Ainsi une voie carrossable permettait enfin des relations stables et quotidiennes avec le nord de la commune.

En effet sur le bec de Mindin venait d'être inauguré un fort de défense militaire, muni de canons et d'une garnison casernée au village de la Grognais situé en bord de Loire.

L'année 1876 fut décisive dans notre histoire. Ce fut l'inauguration des liaisons multi-quotidiennes entre Saint-Nazaire et Saint-Brevin. Des bacs spécialisés pour véhicules et animaux abordaient sur Mindin.

Saint-Brevin devenait une porte de Saint-Nazaire. Aisément, les pêcheurs allaient y vendre leur godaille, des Nazairiennes venaient s'approvisionner sur nos marchés. Par ailleurs Saint-Brevin devint très vite la plage des Nazairiens.

Progressivement de nombreuses petites résidences secondaires virent le jour entre Mindin et le Bourg.

## La station -

Sur le sud de la commune, particulièrement sur la zone des Rochelets, de nombreux Nantais avaient acquis des parcelles et construit des villas. Un certain nombre d'entre eux, dont Alexandre Bernard, songèrent à créer une station balnéaire. La *Société des Bains de Mer et des terrains de Saint-Brevin l'Océan* fut créée, elle se donna pour tâche de créer des lotissements et d'en assurer la vente.

La station dite de Saint-Brevin l'Océan voyait le jour. On vit grand, on fit construire un casino, on songea même à une chapelle pour la messe du dimanche.

Dix ans après, en 1892, la société faisait faillite. Pour la petite histoire, le rapport d'inspection du Casino concluait que l'établissement n'avait que peu de chance de fonctionner avec son jeu de Petits Chevaux dans une salle sombre et mal éclairée.

Plus tard, la Société des bains de mer fut reprise par des nouveaux venus, la famille Testard de Marans.

Le Comte Carrère de Nabat, Conseiller Général du Canton, de ses propres deniers, rebâtit la chapelle mal conçue, puis racheta le Casino(3).

La station put enfin commencer à vivre, modestement, car pour accéder à Saint-Brevin l'Océan, que ce soit par la gare de Pornic ou par celle de Saint-Nazaire, les chemins demeuraient très malaisés pour piétons et véhicules traditionnels.

Et le Casino, toujours suspect pour l'État n'eut pas l'autorisation des jeux d'argent, ce fut l'Hôtel Du Chalet qui fut choisi.

Pendant ce temps-là les plages en été commençaient à être fréquentées tant aux Pins qu'à l'Océan. Des commerces voyaient le jour avenue de MINDIN et l'avenue des Chalets du centre de l'Océan commençait à s'urbaniser.

En 1906, un évènement important favorisa l'essor de notre commune.

Une voie de chemins de fer reliant Paimboeuf à Pornic et traversant Saint-Brevin permit alors une communication quotidienne entre Saint-Nazaire et Saint-Brevin, via la correspondance avec les bacs. Venant de Paimboeuf, le train arrivait à la gare de Mindin, il enfilait ensuite l'avenue de Mindin, traversait le bourg, prenait la rue de Pornic, avec la gare des Pins, puis continuait dans une rue créée spécialement (av. Claude Rousseau), filait jusqu'à la Courance, poursuivait par l'avenue Foch vers l'avenue Clémenceau, s'arrêtait à la gare de l'Océan, puis gagnait la route de Pornic pour aboutir à la gare des Rochelets et prendre la route de Pornic en direction de Saint-Michel et Pornic.

Non seulement le train favorisa les transports et notre développement, de plus il permit à la commune d'avoir, bien avant les autres le gaz d'éclairage. En effet, le long de la voie ferrée, dans le bourg naquit une usine à gaz. Chaque matin, le train déposait le charbon nécessaire à la production.

Le bourg de Saint-Brevin prit alors de l'essor, avec de nouvelles boutiques de toutes sortes, y compris une boutique *mode de Paris*. Le monde moderne était en marche.

Au sud, à Saint-Brevin l'Océan, le train fut une aubaine. Boutiques restaurants et hôtels essaimèrent. On fit beaucoup de publicité particulièrement sur Nantes. On inventa même une histoire locale sans la moindre réalité pour se donner une certaine notoriété. On rêva de se séparer de la partie nord de la commune pour créer une nouvelle ville car, « *il ne faut pas confondre la station balnéaire de Saint-Brevin l'Océan avec le bourg populeux de Saint-Brevin* ».

Toutes ces agitations amenèrent, en 1899, le Préfet à demander à la commune de lui préciser sa véritable dénomination. On opta pour SAINT-BRÉVIN-LES-PINS. Depuis cette époque, Brevin est affublé d'un petit chapeau, au mépris de son histoire, mais en 1951, le Conseil Municipal remit les choses en état et liquida l'accent aigu.

Tout allait donc fort bien dans le meilleur des mondes de cette *belle époque* !

**Mais le 2 août 1914**, bon nombre de Brevinois partirent au front. Le petit train les conduisit à Paimboeuf et de là les Chemins de Fer d'Orléans vers leurs régiments.

Tous ne revinrent pas, 139 furent déclarés morts pour la France.

Bien entendu, il fallut attendre les années 1920 pour que la vie reprenne son cours tant aux Pins que sur la station balnéaire de l'Océan.

Les années folles furent favorables. On reprit l'habitude de fêter notre Brevin en grandes pompes avec des réjouissances populaires, des processions à travers la ville, des corsos fleuris et des chars avec chacun un thème. La commune renouait avec toutes ses traditions.

Saint-Brevin, dans son écrin de pins maritimes, charmait les visiteurs, tant au nord qu'au sud, les résidences secondaires se multiplièrent, hôtels et restaurants se modernisèrent. Le Casino, largement rénové au cours des années 30, outre les jeux pour vacanciers, organisait des fêtes fort prisées.

Au Pins, un bel établissement vit le jour dénommé Casino des Roches, (situé face à l'actuel office de tourisme). Il offrait une scène de théâtre(4), une salle de cinéma, l'ensemble des sièges étant amovible, un parquet accueillait les danseurs chaque fin de semaine.

De fait 1936 donna un nouveau coup de fouet à la fréquentation, surtout aux Pins. Les étés 1937 et 1938 furent exemplaires.

Mais 1939 fut plutôt incertain. D'autant que le 3 septembre 1939, l'Angleterre et la France déclaraient la guerre à l'Allemagne nazie...

## **L'occupation -**

Le 21 juin 1940 on vit les premiers véhicules blindés allemands stationner près du Casino des Roches.

Ce fut pour la commune le temps de l'occupation.

Saint-Brevin ne souffrit pas de la canonnade et ni des bombardements. Deux bombes tombèrent en 1943 sans faire de victimes, l'une sur l'espace de l'hôpital de Mindin, l'autre aux Rochelets près de la plage.

Par contre, il nous reste encore aujourd'hui une centaine de bunkers et autres nids de mitrailleuses.

On ne peut pas passer sous silence trois brevinois fusillés, cinq morts en déportation et 10 déportés outre-Rhin heureusement revenus en 1945.

Pour nous, l'armistice n'eut pas lieu le 8 Mai 45, mais le 11 Mai. En effet, nous étions dans une poche de résistance, tant au nord qu'au sud de l'estuaire. La reddition eut lieu à Bouvron.

## **L'après-guerre -**

Dès 1945, on eut un nouveau maire, jeune, juge au tribunal de Paimboeuf (Ely Merceron) (5). Il eut des idées nouvelles diverses telles que décaler l'administration communale à la Courance, jugeant que ce serait à mi-chemin entre les Pins et l'Océan, pour atténuer les frictions entre le nord et le sud. Cela ne devait satisfaire personne, pas plus le sud que le nord. La dénomination de toutes les voies fut mise à jour avec les noms des héros nationaux et lieux ayant rapport avec les deux guerres mondiales(6).

Au plan touristique, dès 1950, des colonies de vacances virent le jour, surtout sur les Rochelets et l'Ermitage, il y en eut entre 20 et 30. De même des terrains de camping surgirent, ainsi en 1970 on en compta jusqu'à 15.

Les lotissements et les immeubles ne cessèrent de se multiplier. La zone commerciale et la zone artisanale soulagèrent le bourg. De 6000 habitants en 1946, on passa à 9700 en l'an 2000. Aujourd'hui, on approche les 15000.



---

(4) En Juillet 1938, le grand acteur Jean PIAT, alors âgé de 14ans monta pour la première de sa vie sur une scène de théâtre, il y récita une fable de La Fontaine. Le patron de son père avait prêté sa villa pour que la famille puisse jouir des congés payés.

(5) Il habitait rue de la Mairie, à côté de la Mairie.

(6). On refusa Aristide Briand pourtant prévu aux Pins. De même Paul Carrère de Nabat, prévu pour la rue de la Plage à l'Océan, pourtant si dévoué. Sans doute, un clou dans la chaussure pour la renommée de quelqu'un d'autre.